

Télétravail en période de confinement

7 enseignements de la consultation par questionnaire

Le questionnaire était accessible sur les sites internet de l'Anact et de l'Aract Bretagne entre le 8 avril et le 11 mai 2020.



BRETAGNE

AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



L'Aract Bretagne

- Association régionale paritaire, membre du réseau de l'Anact
- Agir sur des priorités pour l'amélioration des conditions de travail définies par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux
- Expérimenter des démarches avec des entreprises pour dégager des enseignements et diffuser des connaissances, des méthodes, des outils
- Des démarches qui se fondent sur la concertation, les situations réelles de travail et les caractéristiques des personnes



Les répondant-e-s en Bretagne*

- 1075 réponses 
- Femmes ♀ 62 % | Hommes ♂ 38 %
- < 45 ans : 46 % | 45 ans et + : 54 %
- Secteurs privé et associatif : 65 % | secteur public : 35 %
- structure < 250 personnes : 32% | structure de 250 et + : 68%
- fonction managériale  : 25%

** Cette consultation n'est pas un sondage. Elle a ouvert un espace d'expression pour identifier des tendances utiles à l'amélioration des pratiques de télétravail.*



1

L'essayer, c'est l'adopter... progressivement !

Pratique du télétravail **avant** confinement

Souhait de pratiquer le télétravail **après** confinement

OUI
✓ 44 %



OUI
✓ 98 %

majoritairement
de façon
régulière

NON
X 56 %



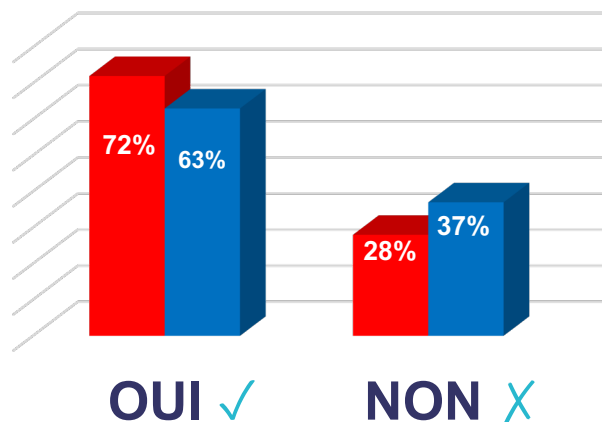
OUI
✓ 79 %

majoritairement de
façon
occasionnelle

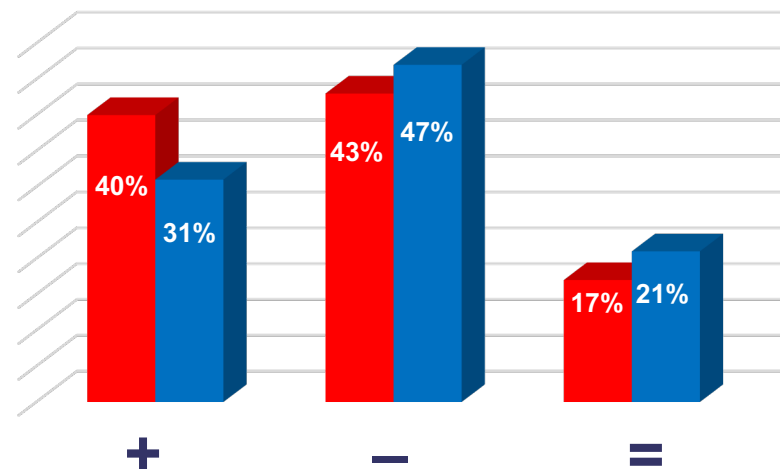
2

Les personnes avec une expérience antérieure du télétravail se sont senties mieux armées

Réalisation des missions et tâches habituelles ?



Efficacité par rapport à l'ordinaire ?



Avec pratique antérieure du télétravail



Sans pratique antérieure du télétravail



3

L'environnement numérique a posé moins de soucis que les espaces et mobiliers de travail

Environnement numérique adapté ?



Non, pas du tout



2

NON
X 10 %

Non, plutôt pas



8

Oui, plutôt



42

OUI
✓ 90 %

Oui, tout à fait



49

Espaces et mobiliers de travail adaptés ?



Non, pas du tout



7

NON
X 30 %

Non, plutôt pas



23

Oui, plutôt



41

OUI
✓ 70 %

Oui, tout à fait



29



4

Un soutien managérial conséquent



- **80 %** des « non manager·se·s » ont eu le **sentiment d'être soutenu** par leur responsable hiérarchique






- **69 %** des « non manager·se·s » ont eu des **échanges** au moins une fois par semaine avec leur hiérarchie directe (**54 %** au moins 2 fois / semaine)



- **76 %** des « non manager·se·s » indiquent des **réunions d'équipe à distance** au moins une fois par semaine (**62 %** au moins 2 fois / semaine)

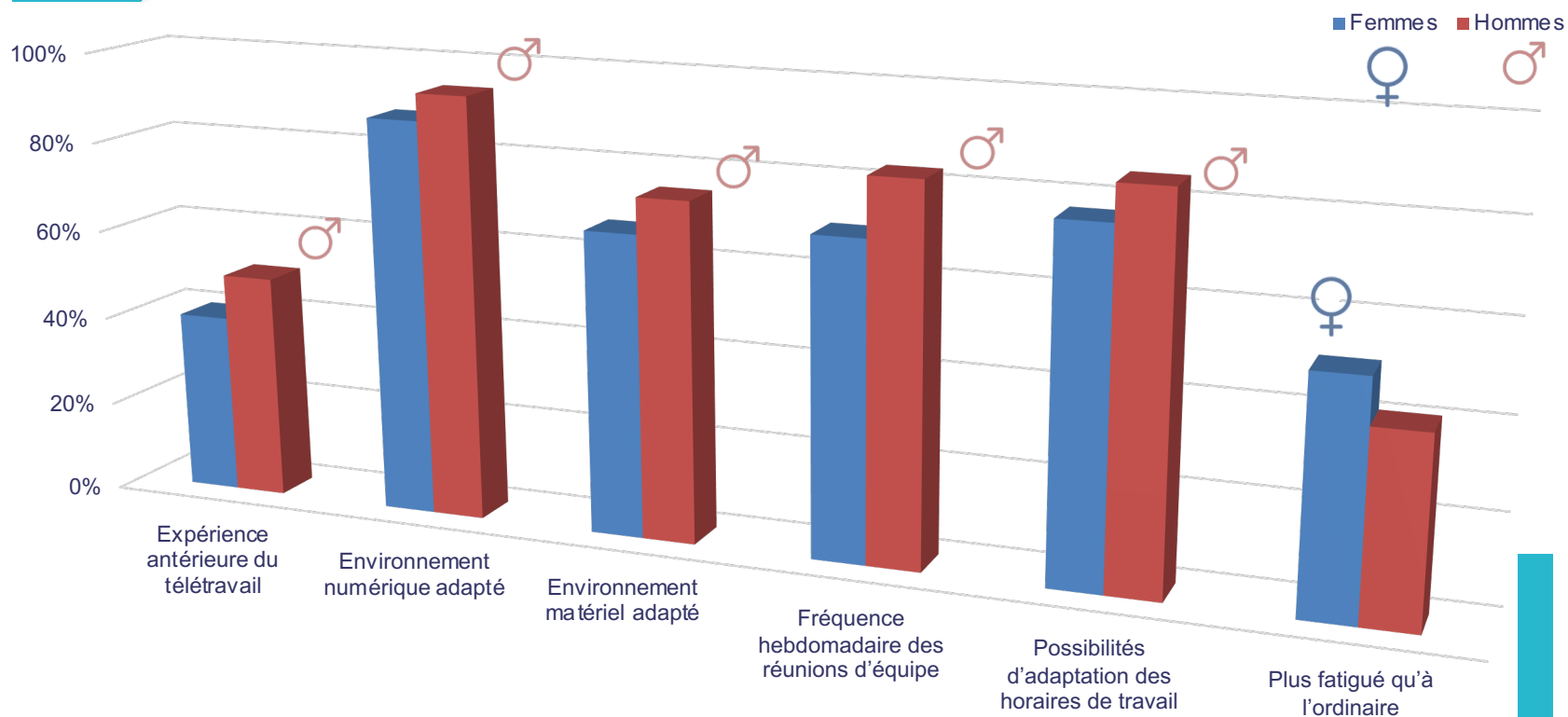
5

Des manager·se·s fortement mobilisé·e·s et sollicité·e·s

	Manager·se·s	Non manager·se·s
Plus de travail qu'à l'ordinaire ? 	56 %	40 %
Plus engagé·e·s qu'à l'ordinaire ? 	38 %	26 %
Plus fatigué·e·s qu'à l'ordinaire ? 	53 %	46 %

6

Des écarts d'appréciation entre les hommes et les femmes



7

Entre aspirations et contraintes pour les moins de 45 ans



- **81 %** des – 45 ans pensent que le **télétravail est adapté à leur activité professionnelle** VS 73 % pour les + 45 ans



- Pour autant, les – 45 ans ne sont que **70 %** à considérer parvenir à **bien concilier leur vie personnelle et leur travail** dans le contexte de confinement VS 83 % des + 45 ans



- **38 %** des – 45 ans estiment **ne pas disposer d'un environnement adapté pour télétravailler** VS 23 % pour les + 45 ans



En synthèse, le télétravail en période de confinement agit comme un révélateur

- Des enjeux du télétravail pour la qualité de vie au travail des salariés ... et aussi pour la performance de l'entreprise.
- Des points de vigilance quant à la pratique durable du télétravail : concernant les lieux et équipements du télétravail... et aussi concernant le collectif et le management
- De l'importance d'organiser le télétravail dans un cadre collectif ...et non seulement comme une addition d'arrangements individuels



Objectif Reprise – Le dispositif gratuit d'appui conseil

<https://www.anact.fr/objectifreprise/tpe>

<https://www.anact.fr/objectifreprise/pme>

<https://bretagne.aract.fr/covid-19-objectif-reprise-tpe-pme-appui-la-reprise-et-la-poursuite-dactivite-2>

COVID-19



OBJECTIF REPRISE

Appui à la reprise et la poursuite d'activité
>> Entreprises de moins de 250 salariés





Associer télétravail et QVT – le kit




Merci !

14

www.bretagne.aract.fr

Aract Bretagne 227 rue de Châteaugiron - 35000 Rennes T 02 23 44 01 44

 @aractbretagne



>

Merci de citer l'Aract Bretagne en cas d'utilisation de ce document